

Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

Petite Camargue

Magazine

HS N°1 / Décembre 2018

Projet de territoire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
DE PETITE
CAMARGUE

SOMMAIRE

EDITO

EDITO 2

LES FONDEMENTS POLITIQUES DU
PROJET DE TERRITOIRE
DE PETITE CAMARGUE 3

LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE PETITE
CAMARGUE AU COEUR
DE L'ARC MÉDITERRANÉEN 4-5

PRÉPARER LE TERRITOIRE À LA
TRANSITION CLIMATIQUE 6-7

ORGANISER UN TERRITOIRE
ACCUEILLANT, ACCESSIBLE
ET OUVERT 8-9

AGIR POUR LES PUBLICS
EN DIFFICULTÉ 10-11

SOUTENIR LES INITIATIVES
ÉCONOMIQUES 12-13

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
DES SALARIÉS 14-15

Mesdames, Messieurs,

En 2016, les élus de la Communauté de communes de Petite Camargue se sont engagés dans la construction d'un projet politique partagé pour les communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailaret Vauvert.

Sur la base d'un diagnostic, des ateliers participatifs ont été organisés pour permettre aux élus d'identifier les principaux enjeux de leur territoire, d'élaborer une stratégie, des objectifs opérationnels et de définir des projets déclinés en actions.

Les réflexions menées tout au long du processus ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux.

Située à proximité de Nîmes et de Montpellier, les habitants et les entreprises de la Petite Camargue bénéficient d'infrastructures, d'équipements et de services proposés par ces deux métropoles. Si cette proximité est facteur d'attractivité, elle est également perçue comme une menace. La Petite Camargue, accueillant moins d'habitants et d'entreprises, pourrait devenir dépendante des stratégies portées par ces deux grands voisins.

Afin d'éviter un tel scénario et rester acteur du développement de leur territoire, les élus ont décidé de lancer une dynamique de coopération renforcée avec les intercommunalités limitrophes de taille similaire. Ces dernières ont été invitées à partager la stratégie du projet de territoire élaborée par les élus de Petite Camargue et ont répondu favorablement à la dynamique.

Cette dernière s'est concrétisée au 1^{er} janvier 2018 par la création d'un Pôle d'Equilibre Territorial Rural réunissant les Communautés de communes Petite Camargue ; Rhône-Vistre-Vidourle ; Terre de Camargue ; Pays de Sommières et en associant la Communauté de communes Pays de Lunel. Ce regroupement permettra de structurer un « entre-deux-métropolitain » capable de peser dans les discussions avec les deux métropoles et la Région Occitanie.

Les débats entre les élus communautaires ont également permis de faire émerger un certain nombre d'impacts qu'ils souhaiteraient voir se produire sur le territoire et qui doivent servir d'horizon au projet de territoire se déclinant ainsi :

- Maintien des ressources territoriales
- Valorisation des ressources territoriales
- Accueil de populations nouvelles
- Accueil d'entreprises nouvelles
- Création d'emplois
- Accessibilité à tous des ressources du territoire
- Amélioration des conditions de vie des habitants

Pour parvenir aux effets attendus, deux principes fondamentaux et cinq objectifs stratégiques ont été identifiés.

Telle est notre feuille de route pour les années à venir.

Bonne lecture.

Jean-Paul Franc

Président de la CCPC

Vice-président du PETR Vidourle-Camargue
Maire d'Aimargues



LES FONDEMENTS POLITIQUES DU PROJET DE TERRITOIRE DE PETITE CAMARGUE

C'est autour d'un **patrimoine culturel et bâti important** mais aussi de **paysages variés et typiques**, que nous devons construire un développement respectueux du territoire. Au cœur du triangle Nîmes, Montpellier, Arles et forte de son tissu économique riche et diversifié, la Petite Camargue doit veiller à **intégrer l'ensemble de ses habitants** dans sa croissance et se préparer au mieux à répondre aux enjeux de demain.

L'identité, source de dynamisme local fait partie intégrante de la richesse du territoire de la Petite Camargue. Cette culture inscrite dans les paysages variés, doit être préservée, valorisée pour être transmise aux nouvelles générations. Elle doit aussi servir de base à un **développement respectueux du territoire**.

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU TERRITOIRE

La Communauté de communes de Petite Camargue mène des **projets innovants** et offre un **service public de qualité** à ses administrés. Pourtant, force est de constater qu'elle ne dispose que de **peu de visibilité** vis-à-vis des habitants du territoire. Les projets portés par la Communauté de communes ne sont que peu connus et méritent pourtant de l'être.

En voici quelques exemples :

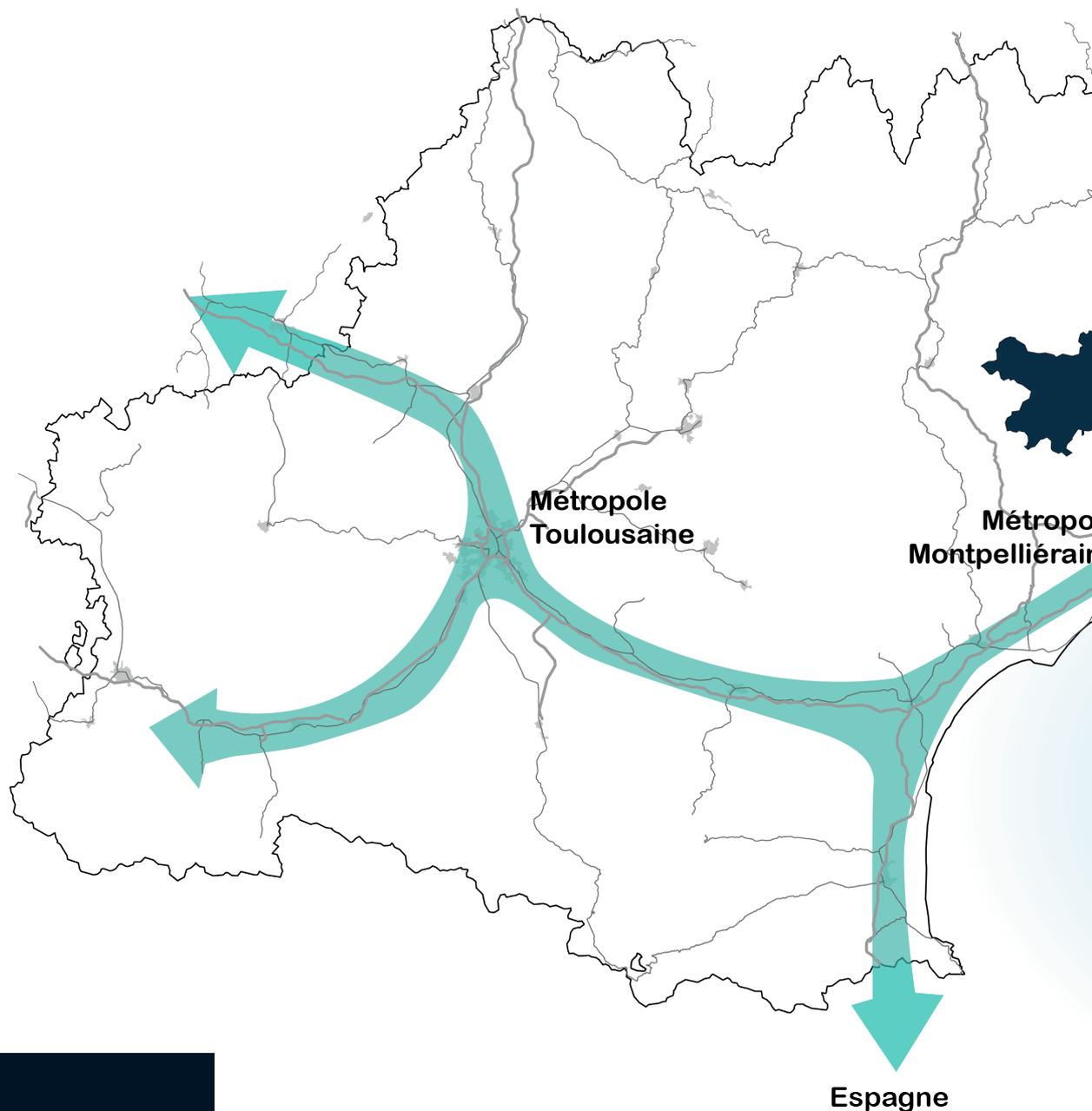
- Une école de musique implantée au cœur du quartier prioritaire de Vauvert, accessible à tous grâce au prêt de matériel et aux tarifs sociaux
- Un port de plaisance rénové et attractif
- Un Plan Climat Air Energie Territorial co construit avec les citoyens ; les associations et les entreprises du territoire

L'enjeu est donc d'**améliorer la visibilité de la Communauté de communes** par les habitants du territoire mais aussi à l'extérieur.

SUIVRE ET ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES MENÉES

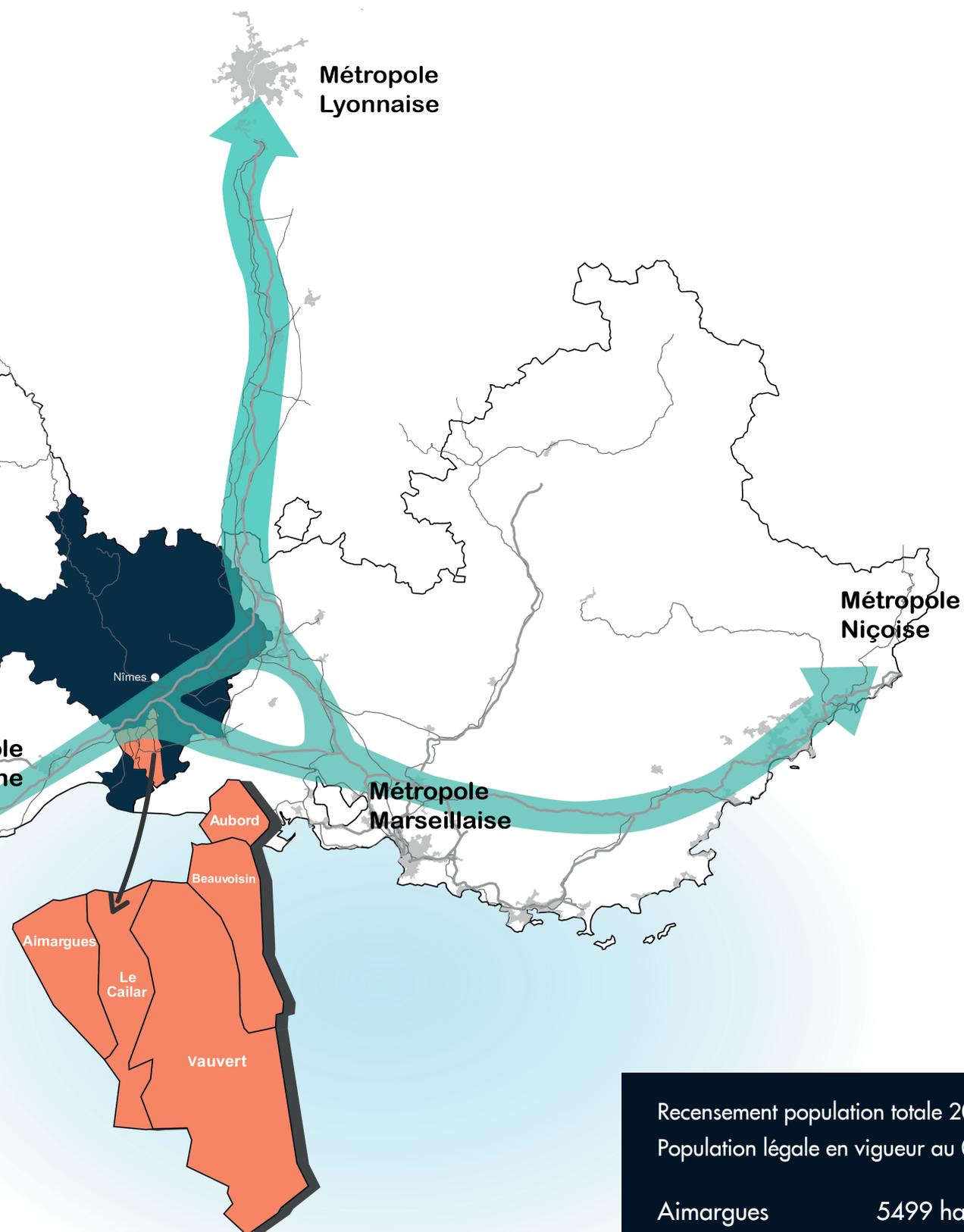
Conscients de la nécessité de **s'adapter aux évolutions constantes** de l'environnement économique, sociologique et institutionnel, les élus s'engagent à **suivre et évaluer** l'ensemble des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre sur le territoire. L'enjeu est de se questionner sur leur **efficacité**, leur **efficience** et leur **pertinence**. Les élus se donnent ainsi le droit **d'adapter si besoin leurs actions** afin de répondre au mieux à la réalité du territoire.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE AU COEUR DE L'ARC MÉDITERRANÉEN



Distances :

Marseille	125 km
Espagne	230 km
Lyon	273 km
Toulouse	278 km



Recensement population totale 2018 INSEE
 Population légale en vigueur au 01/01/2018

Aimargues	5499 habitants
Aubord	2435 habitants
Beauvoisin	4731 habitants
Le Cailar	2447 habitants
Vauvert	11 635 habitants
Total CCPC	26 747 habitants

PRÉPARER LE TERRITOIRE À LA TRANSITION CLIMATIQUE

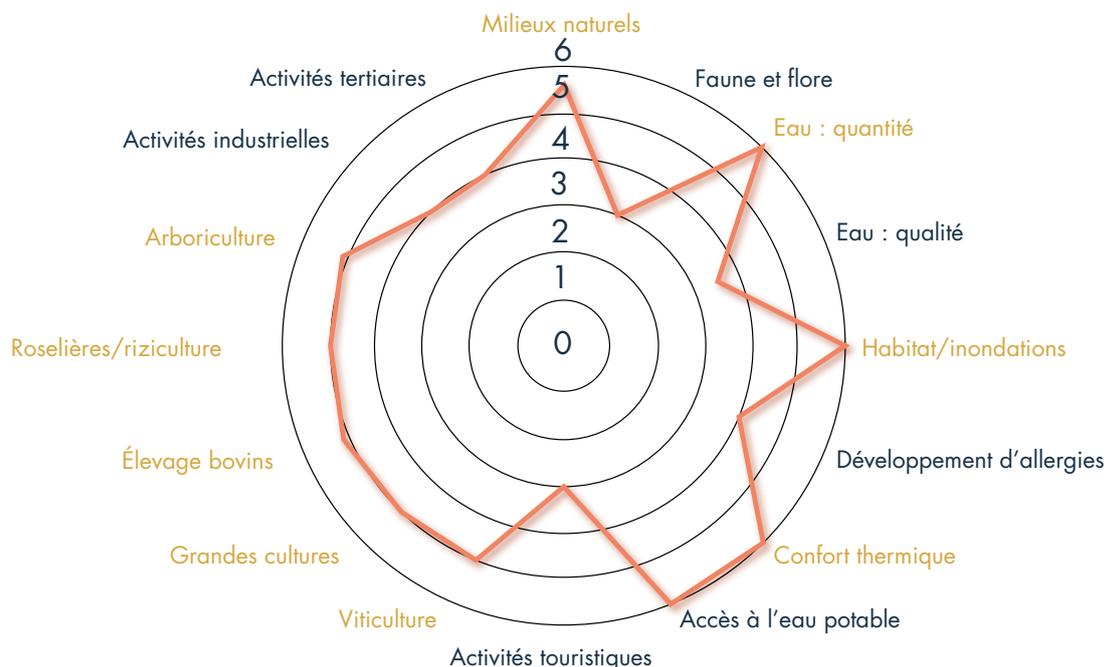
Le **changement climatique** est d'ores et déjà **visible sur le territoire** au travers de la modification des paysages et de la biodiversité. Il impacte également les activités économiques, notamment la viticulture, l'élevage, l'industrie et le tourisme. Conscients de la sensibilité du territoire face à ces évolutions, les élus de la Communauté de communes ont décidé de **s'emparer de cette question** afin de prendre leur part à la **réduction des émissions de gaz à effets de serre** et d'engager **l'adaptation des activités du territoire** à ces nouvelles variables. Cet axe stratégique s'intègre à tous les autres. Il implique de **faire évoluer nos comportements d'aujourd'hui** pour mieux répondre aux enjeux de demain.

Depuis 1980, la température en Petite Camargue a augmenté de **0.9°C**. D'ici 80 ans, elle augmentera à minima de **1.5°C** voire jusqu'à **4.5°C**. Les volumes de pluie sont homogènes. En revanche, les **alternances** entre **périodes très sèches** et **cycles pluvieux** sont plus marquées et plus longues. Ces modifications climatiques ont des impacts plus ou moins forts sur les activités du territoire.

En fonction de leur **niveau d'exposition** et de leur **sensibilité à ces modifications climatiques**, les activités sont plus ou moins **vulnérables**.

En voici un aperçu :

Synthèse des vulnérabilités climatiques sur le territoire



Les **paysages de Petite Camargue** sont très **variés** et reflètent la typicité du territoire. Dans la partie nord, ils sont marqués par l'agriculture et l'urbanisation. Dans la partie sud, les zones humides, les berges des rivières et les vignes constituent des éléments majeurs de l'identité du territoire et contribuent à son attractivité. Cette mosaïque de biotopes participe au maintien d'une biodiversité riche.

Le **changement climatique perturbe les activités humaines et impacte les paysages**, depuis plusieurs années et ce phénomène ne cesse de s'accroître. De nombreux risques déjà connus et présents sur le territoire vont se renforcer, en particulier le **risque d'inondation** qui contraint les projets de développement des activités et limite l'urbanisation.

Face à ce constat, les élus de la Communauté de communes de Petite Camargue ont choisi de s'emparer de ces nouvelles problématiques pour les transformer en **opportunités**. **La préservation de ces paysages et des activités** qui les fondent seront gages de cette réussite.

L'ambition est désormais de **mieux prendre en compte les enjeux liés au changement climatique** : adapter les activités du territoire ; participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

En 2017, 21% des aliments servis dans les assiettes de nos restaurants scolaires étaient issus de l'agriculture biologique.

56% des classes de l'enseignement primaire en Petite Camargue ont été sensibilisées au tri des déchets.

Élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en 2019 afin de définir de nouvelles ambitions en matière de réduction des déchets.

Élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial qui permettra de planifier des actions pour nous adapter au changement climatique et participer à son atténuation.

Mise en place d'une politique de Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations.

Construction d'une nouvelle cuisine centrale en bâtiment à énergie positive.

Mise en œuvre d'une politique portuaire volontariste de protection de l'environnement : tri des déchets, gestion des eaux grises et noires de la plaisance, veille des consommations énergétiques.

EN RÉSUMÉ ...

Face au changement climatique, le territoire doit s'adapter. Les élus ont choisi de s'emparer de ces nouvelles problématiques afin de mieux prendre en compte les enjeux liés à cette nouvelle donne climatique.

ORGANISER UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, ACCESSIBLE ET OUVERT

La Petite Camargue est **un territoire périurbain attractif** entre les métropoles de Nîmes et Montpellier. Depuis les années 1970, le territoire a vu sa population plus que doubler, engendrant dynamique et contrainte.

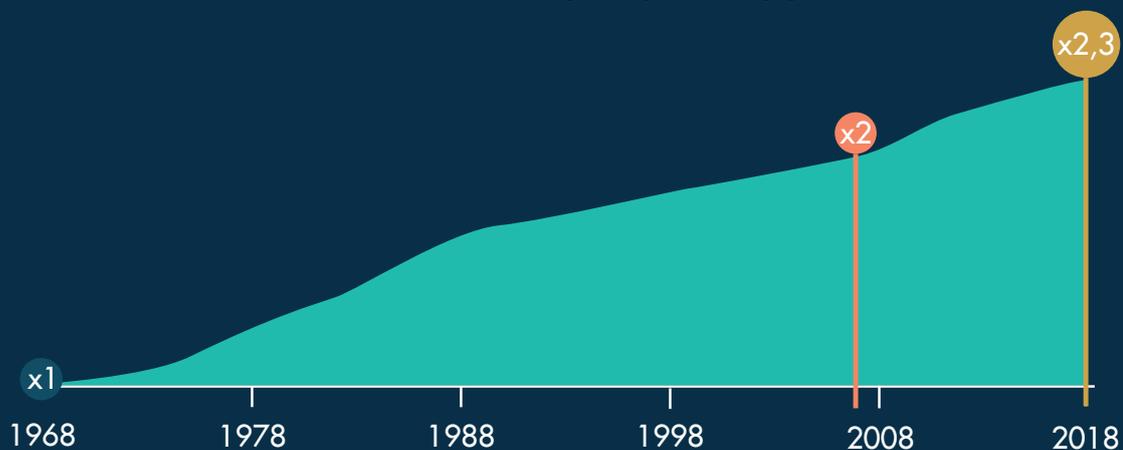
Inscrite dans une logique territoriale plus large, elle est irriguée par des **axes routiers et ferroviaires majeurs** et participe à structurer un **territoire de coopération** avec les Communautés de communes voisines.

Mode de transport utilisé pour les déplacements domicile • travail

				
4,1 %	5,5 %	2,8 %	85,6 %	2,0 %

Du fait de l'absence d'offre de transports alternatifs, **l'utilisation de la voiture est prédominante** sur le territoire produisant des nuisances en matière de **bruit** mais aussi de **pollution de l'air**.

Évolution de la population sur le territoire de la Petite Camargue par rapport à 1968



Source : Insee RP 1968 à 2018



A proximité de Nîmes et Montpellier, le territoire présente une **pression démographique** qui confirme son **attractivité résidentielle** : chaque année, la Communauté de communes accueille de nouveaux habitants. Pour les loger, l'urbanisation a été très forte des années 60 à 90, mais ralentit depuis les années 2000. Cette croissance a grignoté des espaces naturels et agricoles autour des cœurs de ville et nécessite en parallèle de développer des services à la population, des équipements publics et des infrastructures.

Bien que le niveau de services apparaisse satisfaisant à ce jour, une détérioration est constatée sur certains types de services. C'est le cas notamment de **l'offre de service en matière médicale**. Ainsi faut-il permettre à la fois un meilleur accès à ces équipements et services aujourd'hui et anticiper les besoins émergents.

La Petite Camargue au sein d'un territoire de vie plus large induit des besoins de déplacements importants.

Les alternatives à la voiture doivent ainsi être proposées.

Le développement du réseau de **pistes cyclables** constituera une première réponse locale.

Il devra être complété par le développement d'un **axe de desserte de la gare de Vergèze en transport en commun** et **l'augmentation de la fréquence de la ligne TER Nîmes - Le Grau du Roi**.

Déploiement d'une politique publique du logement au travers de la mise en place d'une commission d'attribution des logements sociaux gérée à l'échelle intercommunale.

Projet de création d'un Pôle d'Échange Multimodal au port de plaisance de Gallician.

Développement de parcours sportifs adaptés aux spécificités de chaque commune et complémentaires à l'échelle de la Petite Camargue.

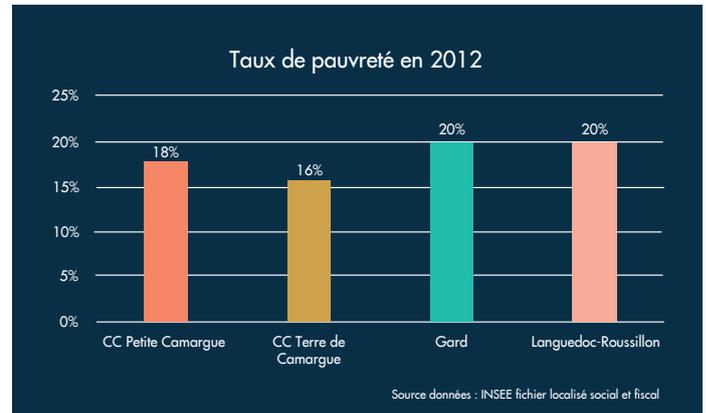
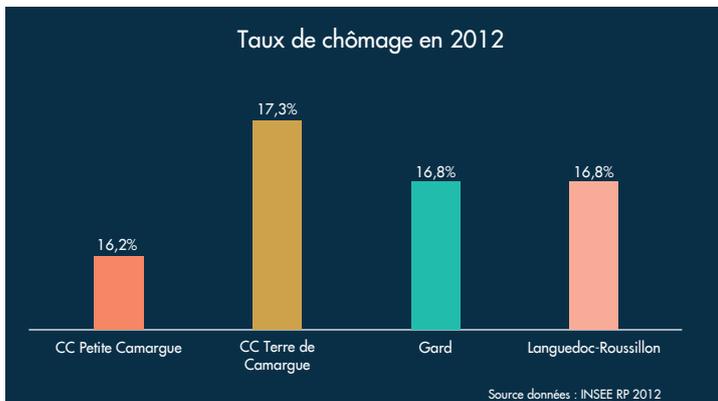
Délocalisation des cours de l'École intercommunale de musique sur chaque commune.

EN RÉSUMÉ ...

Les élus de la Communauté de communes de Petite Camargue s'attachent à **améliorer le cadre de vie des habitants**, à déployer des **équipements** et à **faciliter la mobilité** au sein du territoire mais aussi vers l'extérieur.

AGIR POUR LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le développement du territoire ne doit pas se faire sans **associer les publics les plus en difficulté**. Cet axe stratégique rappelle qu'ils sont intégrés à la stratégie communautaire. Les actions engagées par les pouvoirs publics, les associations et les entreprises doivent être valorisées et renforcées.



- Le **revenu médian** en 2015 est de 19 134 € pour la CCPC et de 18 946 € pour le Gard
- L'**évolution** de prestations sociales délivrées par la **CAF** entre 2009 et 2014 est de : + 18 %





La pauvreté et la **précarité** de certains ménages représentent un enjeu pour le territoire. Ces dernières années, on observe une hausse des foyers allocataires de prestations sociales, une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA mais également un revenu médian par habitant assez faible avec des disparités importantes selon les communes.

En effet, la Communauté de Communes de la Petite Camargue est composée d'une **population relativement jeune**. On constate **une hausse légère du taux de chô-**

mage et du taux d'inactivité, mais aussi une baisse de la part des jeunes de 15 à 24 ans actifs ayant un emploi. Il y a donc **un enjeu pour l'emploi** en particulier pour les jeunes du territoire.

Une faible proportion des habitants du territoire sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cet indicateur illustre les difficultés rencontrées par de nombreux ménages. Se pose un enjeu de **solidarité locale**.

Accompagnement des publics très éloignés de l'emploi dans leur recherche (Action du Fonds Social Européen).

Financement de la Mission Locale Jeunes Petite Camargue.

Intégration de clause d'insertion dans les marchés publics.

Rendre accessible à tous l'apprentissage de la musique.

Ecole de musique au cœur du quartier prioritaire de la ville.

EN RÉSUMÉ ...

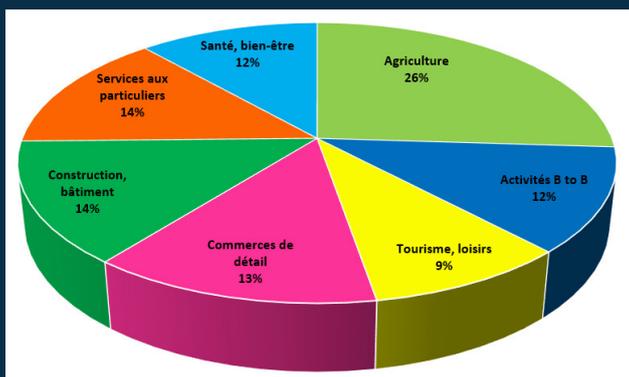
La Communauté de communes de Petite Camargue renforce ses **actions en faveur des publics les plus en difficulté** et s'appuie sur ses **partenaires** pour les mettre en œuvre le plus efficacement possible.

SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES

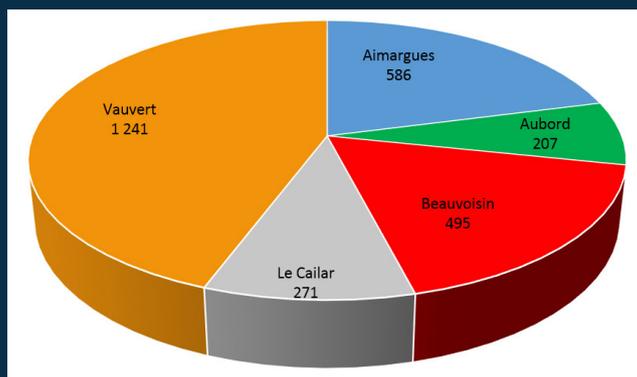
Le **développement économique** et la **création d'emplois** en Petite Camargue s'inscrivent dans un espace plus vaste compris entre Nîmes-Arles-Montpellier. Pendant de nombreuses années, l'objectif a été de réaliser des zones d'activités pour accueillir les entreprises.

Aujourd'hui, la Communauté de communes cherche à proposer des **services complémentaires aux entreprises**. Elle cherche à mieux répondre à leurs besoins dans un contexte de mutations.

Des secteurs d'activité très variés



2800 entreprises réparties sur les 5 communes membres



La Petite Camargue est de fait en concurrence avec les territoires voisins pour l'accueil et le développement d'entreprises. Le **positionnement économique territorial** est en conséquence un enjeu majeur pour le développement local. Il implique de se mobiliser sur :

- **l'offre offerte aux entreprises** (foncier, immobilier d'entreprise... et également services aux entreprises – hôtels, crèche d'entreprises, fibre optique, groupement d'employeurs...)

- **l'offre territoriale pour les salariés** (cadre de vie, services aux habitants...). La localisation entre Nîmes, Arles et Montpellier est dans ce contexte un facteur d'attractivité à valoriser.

Après avoir développé des zones d'activités importantes, la Communauté de communes aide les entreprises du territoire à se développer dans un contexte de mutation.

Face à des mobilités de plus en plus importantes et à une concurrence accrue, les commerces de centre-ville et centre-bourg se retrouvent fragilisés. Les élus ont ainsi à cœur de **maintenir et pérenniser les commerces de proximité**.

L'agriculture fait également partie intégrante du paysage de Petite Camargue. Elle est vecteur de développement économique. L'enjeu est donc de favoriser la **préservation des activités en accompagnant les agriculteurs** dans l'anticipation des changements climatiques et leur évolution vers des pratiques biologiques.

Enfin, le **tourisme** constitue un secteur économique important du territoire. La professionnalisation des acteurs touristiques, leur mise en réseau et la communication constituent les principales missions de l'office de tourisme Cœur de Petite Camargue. Son objectif est de développer une **filière cohérente et respectueuse du territoire**.

Suivi du contrat de ville sur le volet développement économique porté par la Ville de Vauvert.

Relais des fonds européens pour aider financièrement les porteurs de projet.

Contribution financière auprès d'initiative Gard. Subvention à l'ouverture de la boucherie de la Place du Marché chez Dylan Stobiac.

Permanence de la Chambre de Commerce d'Industrie pour accompagner les porteurs de projet.

Accompagnement des entreprises dans leurs démarches de permis de construire.

Financement de l'Office de tourisme Cœur de Petite Camargue.

Gestion et aménagement des zones industrielles et d'activités.

Gestion de deux infrastructures d'accueil touristique : Port de plaisance fluvial de Gallician et Hébergement de groupes La Petite Camargue pour compléter l'offre d'accueil du territoire.

EN RÉSUMÉ ...

La Communauté de communes dispose d'une **grande diversité d'entreprises** sur son territoire. Elle cherche ainsi à entretenir cette richesse et à les accompagner dans leurs projets pour **renforcer le dynamisme économique** de la Petite Camargue.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES SALARIÉS

La **formation professionnelle** est un apprentissage nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle. Son objectif est de fournir au marché du travail des personnes possédant un savoir-faire actualisé.

La **Communauté de communes** veut jouer un rôle dans le développement de ces formations professionnelles. En effet, en fonction des **besoins formulés par les entreprises du territoire**, elles peuvent inciter à la création d'enseignement dans des domaines correspondant à leurs besoins.

De **nombreux acteurs** interviennent sur le volet formation professionnelle : Chambre des Métiers et de l'Artisanat; Chambre de Commerce et d'Industrie ; Chambre d'Agriculture, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole. La Communauté de communes **coordonnera** le déploiement des actions portées par ces multiples intervenants.

POURQUOI TRAITER CET OBJECTIF?

~> Nombre d'emplois sur le territoire : **7 074** (source INSEE 2015)

~> Taux de chômage en 2015 : **16.3 %**

~> Fin septembre 2018 : **3 425** demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, **14%** ont moins de 25 ans

~> Part des demandeurs d'emploi de niveau CAP/BEP (niveau V) et inférieur au CAP (niveau VI et V bis) au 31 septembre 2012 : **63,2%**





La Petite Camargue bénéficie d'un **tissu économique diversifié** entre industrie, petites et moyennes entreprises, artisanat, commerce, tourisme et agriculture. On retrouve par exemple Royal Canin, Eminence, Saint-Mamet, Virbac, de nombreuses manades et exploitations viticoles...

Malgré ce contexte, la Communauté de Communes est touchée par le **chômage** avec un taux légèrement inférieur aux taux régional et départemental, mais en augmentation.

Comme de nombreux territoires périurbains, la Petite

Camargue ne propose pas suffisamment d'emplois pour les actifs vivant sur le territoire. On constate également une **forte saisonnalité de l'offre d'emploi** en Petite Camargue notamment du fait des activités touristiques, agricoles et industrielles.

Aussi **l'adéquation entre l'offre d'emploi et la demande** grâce à la formation apparaît comme un enjeu majeur.

Mise à disposition de locaux et de salles à des organismes de formation.

Équipement d'une salle de formation en postes informatiques et en fibre optique.

EN RÉSUMÉ ...

Les élus de la Communauté de communes de Petite Camargue s'engagent dans la **prise en compte des besoins en compétences des entreprises** du territoire.



COMMUNAUTE DE COMMUNE
**DE PETITE
CAMARGUE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

 145, avenue de la Condamine 30600 VAUVERT

 04 66 51 19 20  www.petitecamargue.fr

Suivez-nous sur :

